

Liste complète des conseils de prudence

En vigueur à compter du 17 octobre 2020

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P212 - Éviter d'échauffer en milieu confiné ou en cas de diminution de la quantité d'agent désensibilisateur.

P220 - Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P222 - Ne pas laisser au contact de l'air.

P223 - Éviter tout contact avec l'eau.

P230 - Maintenir humidifié avec...

P231 - Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte/...

P231 + P232 - Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte/ ... Protéger de l'humidité.

P232 - Protéger de l'humidité.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P235 - Tenir au frais.

P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P241 - Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/ d'éclairage/...] antidéflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- P243** - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P244** - Ni huile, ni graisse sur les robinets et raccords.
- P250** - Éviter les abrasions/les chocs/les frottements/... .
- P251** - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P260** - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P261** - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P262** - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P263** - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
- P264** - Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P270** - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271** - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272** - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273** - Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280** - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...
- P282** - Porter des gants isolants contre le froid et un équipement de protection du visage ou des yeux.
- P283** - Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.
- P284** - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
- P301** - EN CAS D'INGESTION:
- P302** - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
- P303** - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

P304 - EN CAS D'INHALATION:

P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

P306 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS:

P308 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P313 - Consulter un médecin.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

P315 - Consulter immédiatement un médecin.

P320 - Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette).

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P330 - Rincer la bouche.

P331 - NE PAS faire vomir.

P332 - En cas d'irritation cutanée:

P333 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

P334 - Rincer à l'eau fraîche [ou poser une compresse humide].

P335 - Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.

P336 - Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.

P337 - Si l'irritation oculaire persiste:

P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P340 - Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 - En cas de symptômes respiratoires:

P351 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P352 - Laver abondamment à l'eau/...

P353 - Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P360 - Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P361 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

P362 - Enlever les vêtements contaminés.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P364 - Et les laver avant réutilisation.

P370 - En cas d'incendie:

P371 - En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités:

P372 - Risque d'explosion.

P373 - NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.

P375 - Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P376 - Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P378 - Utiliser... pour l'extinction.

P380 - Évacuer la zone.

P381 - En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ ...

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P334 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer à l'eau fraîche ou poser une compresse humide.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P306 + P360 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P308 + P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P361 + P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P376 - En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

P370 + P380 + P375 - En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P371 + P380 + P375 - En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

P401 - Stocker conformément à... .

P402 - Stocker dans un endroit sec.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

P404 - Stocker dans un récipient fermé.

P405 - Garder sous clef.

P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

P407 - Maintenir un intervalle d'air entre les piles ou les palettes.

P410 - Protéger du rayonnement solaire.

P411 - Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F.

P412 - Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P413 - Stocker les quantités en vrac de plus de ... kg/ ... lb à une température ne dépassant pas ... °C/... °F.

P420 - Stocker séparément.

P402 + P404 - Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P410 + P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans ...

P502 - Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

P503 - Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à l'élimination/à la récupération/au recyclage.